

Procès verbal du
CONSEIL SCIENTIFIQUE
de la MSHA
Mardi 28 avril 14H-18H et
Mercredi 29 avril 2009 de 9H30 à 12H30

Étaient présents :

- *M. François BART*, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3,
Président du Conseil Scientifique de la M.S.H.A.
- *M. Régis RITZ*, Président Honoraire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
- *M. Henri DUDAY*, Directeur de Recherche, Équipe du Laboratoire d'Anthropologie des
Populations du Passé (UMR CNRS 5199-PACEA : De la Préhistoire à
l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie / Université de
Bordeaux 1).
- *M. Patrick BAUDRY*, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bx3,
Vice-Présidente du Conseil Scientifique de l'Université.
- *M. Abel KOUVOUAMA*, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,
Laboratoire Identités, Territoires, Expressions, Mobilités (ITEM) - E.A.
3002
- *M. Claude SORBETS*, Directeur de Recherche au CNRS, Délégué à la Recherche et
Membre de l'UMR 5116 CNRS – Science Politique, Relations
Internationales, Territoire (S.P.I.R.I.T.).
- *M. Alain d'IRIBARNE*, Directeur de Recherche au CNRS, Administrateur de la Maison des
Sciences de l'Homme de Paris.
- *M. Serge WOLIKOW*, Professeur à l'Université de Bourgogne, Président du Réseau des
Maisons des Sciences de l'Homme, Directeur de la Maison des
Sciences de l'Homme de Dijon.
- *M. Christophe BOUNEAU*, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3,
Directeur de la M.S.H.A.
- *M. Philippe AUVERGNON*, Directeur de Recherche au CNRS, Université Montesquieu-
Bordeaux IV, Directeur du Centre de Droit Comparé du Travail et de la

Sécurité Sociale (C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-UMR CNRS 5114). (Présent uniquement le 28 avril)

- **M. Jean-Jacques CHEVAL**, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Membre de l'Équipe d'Accueil Centre d'Études des Médias, de l'Information et de la Communication (C.E.M.I.C.-EA 532).
- **M. Pascal DURIS**, Professeur à l'Université de Bordeaux I, Directeur du Laboratoire ÉPISTÉMÉ - EA 2971 (Épistémologie-Histoire des Sciences et des Techniques. Arts et Sciences-Communication).
- **M. Alain VIAUT**, Chargé de Recherche H.D.R. au CNRS, Membre de l'UMR 5222 CNRS – Europe, Européanité, Européanisation (eee).
- **M. John TOLAN**, Professeur à l'Université de Nantes, Directeur de la *Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin* à Nantes.
- **M. Paul-Gérard POUGOUÉ**, Vice-Recteur de l'Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **M. Luciano SÉGRÉTO**, Professeur d'Histoire des Relations Économiques Internationales à la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Florence (Italie).
- **M. Philippe LECONTE**, Délégué Régional, Délégation Régionale Aquitaine-Limousin (D.R. 15) CNRS. (Présent uniquement le 29 avril)
- **M. Jacques JAUBERT**, Professeur à l'Université de Bordeaux 1, Directeur de PACEA : De la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie (UMR CNRS 5199). (Présent uniquement le 29 avril)

Étaient excusés :

- **M. F. TESSON**, Maître de Conférence à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur-adjoint du Laboratoire Société Environnement Territoire (S.E.T.-UMR 5603 CNRS).
- **M. Ph. CHAREYRE**, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur de l'Équipe de Recherche Identités, Territoires, Expressions, Mobilités (I.T.E.M.-EA 3002).
- **M. Vincent VLÉS**, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Directeur de l'Institut de Recherche sur les Sociétés et l'Aménagement (I.R.S.A.M.).
- **M. Rodolphe de KONINCK**, Géographe, Professeur à l'Université de Montréal, Chaire de Recherche du Canada en études asiatiques (Canada).
- **Dr. Joachim NETTELBECK**, Secrétaire Général du Wissenschaftskolleg zu Berlin, (Allemagne).

- *Mme Emilie COUTANCEAU*, Conseillère Régionale, Représentante titulaire du Conseil Régional d'Aquitaine, Membre de la Commission Education-Jeunesse-Formation-Apprentissage.

- *M. Charles-Henri CUIN*, Professeur à l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2, Département de Sociologie.

- *M. L. GRARD*, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, Vice-Président de l'Université Chargé de la Recherche.

Secrétaire de séance : J. Oliva

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 13 février 2009
2. Bilan de mi-parcours du quadriennal 2007-2010 : recommandations et vote
3. Préparation du prochain quadriennal (2011-2014) : expertise des déclarations d'intention
4. MSHA dans le dispositif SHS en Aquitaine : compte-rendu de la réunion de structuration SHS du 10 mars 2009, information sur les 4 projets transversaux déposés auprès du PRES
5. Proposition d'accueillir au sein du CS un représentant « ès qualité » du PRES Université de Bordeaux (Article 13 des statuts)
6. Divers

La séance est ouverte à 14H par François Bart, président du Conseil scientifique. Il excuse les absents et annonce l'ordre du jour. Cette séance du Conseil scientifique s'annonce très chargée du fait de la convergence des échéances du bilan à mi-parcours du quadriennal 2006-2010 d'une part et de l'examen des déclarations d'intention du futur quadriennal, d'autre part. M. Bart invite les collègues à respecter scrupuleusement les horaires de la séance qui se répartira sur deux demi-journées afin de laisser le temps nécessaire à l'examen de tous les projets.

Ad 1. :

Le procès verbal de la séance du CS du 13 février 2009 n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Ad 2. :

Avant la présentation des bilans M. Bart revient sur la procédure adoptée et suggère de demander la présentation orale du rapport lorsque le rapporteur est présent et de lire lui-même le rapport lorsque le rapporteur est absent. L'ensemble des rapports se trouve dans les dossiers distribués en début de séance. Il évoque la possibilité de demander aux porteurs ou aux participants de projets dont le bilan sera discuté et qui sont présents dans la salle (C. Bouneau pour le projet LTI, A. Viaut pour le projet « Marges » et H. Duday pour le projet « Identités et Mémoires ») de sortir le temps des débats. Aucun des membres du CS ne demandant l'application de cette proposition, les rapports seront alors discutés en présence des porteurs/participants précités. En effet, aucune mesure d'anonymat n'est *a priori* exigée en ce qui concerne les bilans de mi-parcours. Il en sera autrement dans le cas de l'examen des déclarations d'intention déposées dans le cadre de l'appel à projets quadriennal 2011-2014. Leurs porteurs ou participants éventuellement présents dans la salle seront invités à quitter la séance le temps des débats.

a) Examen du bilan de mi-parcours du projet « Identité(s) et Mémoire(s) des Populations du Passé Bio-archéologie funéraire et histoire » porté par Isabelle Cartron, Dominique Castex

M. Duris présente son rapport. Etant non-spécialiste, il ne pouvait que se baser sur les aspects généraux du bilan qui, par nature trop concis, l'ont amené à adopter un jugement plutôt sévère. Il renvoie logiquement pour tous les aspects scientifiques au second rapport, celui de J. Jaubert, qui est très favorable.

F Bart et Ch Bouneau soulignent qu'il avait été demandé aux coordinateurs de se limiter à un bilan concis, limité à 4 à 6 pages de texte. Le bilan de D. Castex correspond donc bien aux exigences et on peut supposer que le bilan final à rédiger pour la mi-juillet sera plus explicite et répondra ainsi aux lacunes observées.

H. Duday remarque que le programme porté par D. Castex et I. Cartron est devenu le symbole d'une véritable réussite à la fois à l'échelle bordelaise en fédérant les laboratoires de Bordeaux 1 et 3 et à l'échelle nationale, voire internationale, avec, notamment la campagne des fouilles à Rome qui a été largement relayée dans les médias nationaux (JT de France 2, articles dans *Le Monde*, *Le Point*...). On peut dire sans exagérer que 90% des acteurs français de l'archéologie funéraire aujourd'hui sont issus de « l'École bordelaise ». Récemment encore deux personnes impliquées dans ce quadriennal ont été recrutées à titre définitif par les organismes de recherche. Par ailleurs les deux programmes quadriennaux consécutifs ont largement contribué à l'émergence du projet transversal archéologique porté aujourd'hui par le PRES et ont constitué ainsi une bonne expérience inter-établissements entre Bordeaux 1 et Bordeaux 3.

C. Sorbets propose alors d'ajouter un critère stratégique à la liste des critères du bilan final d'un projet quadriennal : « En quoi le programme a-t-il contribué au renforcement du rôle/de l'identité/des fonctions transversales de la MSHA ? »

H. Duday observe que cette question/critère sans doute pertinente devrait s'adresser non pas aux porteurs de projet, mais essentiellement aux membres du Conseil scientifique et à la direction de la MSHA, car ce n'est pas directement le rôle des porteurs de se placer à ce niveau de réflexion/observation.

L. Segreto aurait souhaité disposer d'un bilan des dépenses, très utile dans l'élaboration des rapports. Il permet notamment de déterminer la régularité et la politique mise en œuvre dans l'utilisation des crédits. C. Bouneau souligne que les relevés de dépenses seront disponibles pour l'Assemblée générale qui se tiendra début juillet. Dans la présentation des dépenses, il faudra comme l'observe C. Sorbets, à chaque fois tenir compte des spécificités des programmes, car les cinq programmes en cours ont certes des points de dépenses communs (publications, séminaires ...), mais aussi des points très divergents (fouilles, enquêtes, expertises...).

S. Wolikow, qui s'exprime aussi au nom du Réseau des MSH, souhaiterait que dans le bilan final soient explicitées toutes les coopérations inter-MSH nouées dans le cadre de ce programme, car il semble y en avoir plusieurs, notamment avec la MSH Dijon et la MOM.

Plusieurs membres (P. Baudry, H. Duday, F. Bart, S. Wolikow) évoquent alors globalement la nécessité d'améliorer la communication de la programmation scientifique dans toutes ses dimensions, en particulier entre les MSH mais aussi entre les programmes eux-mêmes.

b) Examen du bilan de mi-parcours du projet « Risques en Afrique » porté par Simon Pomel

M. Pougoué présente son rapport, en insistant dans sa conclusion sur le fait qu'il s'agit d'un projet ambitieux et vivant, mais où beaucoup reste à faire en peu de temps avant la fin du quadriennal. M. Bart lit le rapport de C. Thibon globalement très positif.

H. Duday s'interroge sur la gouvernance de la dernière phase de ce programme, dans la mesure où S. Pomel devrait partir à la retraite cet été. Il faudrait clarifier cette question de façon plus générale, car elle pourrait se poser pour d'autres projets et notamment dans le cadre de l'appel à projets quadriennal.

S. Wolikow pose la question de la valorisation des résultats du/des projet(s). En effet, ce critère joue de plus en plus souvent un rôle important dans les évaluations des projets. On demande aux porteurs ce qu'ils envisagent de faire et ce qu'ils comptent laisser comme résultat une fois leur programme achevé. Il cite les exemples de corpus documentaires, banques de données, archives audio/vidéo...

C. Bouneau enchaîne en disant que le bilan détaillé des publications réalisées dans le cadre des programmes devra constituer une partie essentielle du bilan final.

Ph. Auvergnon propose de suggérer aux porteurs de projets de « sécuriser » leur bilan par une série de publications partielles. Il semblerait en effet que le projet « Risques en Afrique » ne pourra manifestement pas répondre à toutes les exigences et attentes initiales.

P. Baudry et H. Duday relèvent qu'il existe un réel danger de juxtaposition de travaux si l'articulation nécessaire, en particulier interdisciplinaire, n'est pas renforcée.

PG. Pougoué suggère de dissocier d'une part le colloque et la publication de ses actes et d'autre part une publication synthétique un peu plus ambitieuse.

Il est alors décidé à l'unanimité de transférer à tous les porteurs de projet les rapports (rendus anonymes) assortis, le cas échéant, de quelques remarques ou recommandations issues de la discussion.

c) Examen du bilan de mi-parcours du projet « Les Trajectoires de l'Innovation » porté par Christophe Bouenau et Yannick Lung

MM. d'Iribarne et Auvergnon présentent leurs rapports formulant un certain nombre de critiques auxquelles M. Bouneau apporte des éléments de réponse.

On soulève notamment la question de la contribution des doctorants qui semblent être trop seuls à élaborer des travaux empiriques. Une plus grande convergence entre les axes de recherche est également souhaitable. Un important travail de synthèse, lié à la publication d'un ouvrage collectif en anglais en fin de quadriennal, est annoncé : il devra être soigneusement déployé dans sa dimension interdisciplinaire. Ce projet réunit un nombre important de chercheurs qui participent à des degrés très divers, ce qui rend difficile en même temps la lisibilité suffisante du programme et la mise en œuvre du travail de synthèse. L'avancement et les résultats de LTI reposent en grande partie sur l'activité de son Comité de pilotage, composé de six membres et d'un assistant scientifique ; il s'engage par l'intermédiaire de M. Bouneau à répondre dans le rapport final aux critiques formulées dans les deux rapports.

d) Examen du bilan de mi-parcours du projet « Marges, Mémoire, Représentations » porté par Alain Viaut

MM. Ritz et Segreto présentent leurs rapports globalement très positifs et encouragent le porteur à continuer sur cette trajectoire. Ils observent cependant, et ce point revient aussi régulièrement dans les rapports d'évaluation, qu'un effort supplémentaire devra être fourni afin d'harmoniser et de synthétiser les résultats de la recherche.

F. Bart propose de mettre cette remarque sur la liste des observations à envoyer à l'ensemble des porteurs de projets.

H. Duday souhaiterait que soit ajoutée à la liste des recommandations la remarque suivante : « les porteurs de projets sont priés de bien différencier dans leurs bilans les ouvrages publiés précisément dans le cadre du projet et les autres publications ». Son observation est aussitôt approuvée par d'autres membres du Conseil. La pertinence du bilan s'en trouve ainsi améliorée tout en se conformant aux exigences en vigueur à l'AERES. La direction de la MSHA insistera sur cette exigence dans la procédure d'accompagnement des projets quadriennaux dans le rapport final qui sera adressé à l'Agence.

J. Tolan remarque des convergences réelles entre certains programmes en cours ou soumis dans le cadre de l'appel à projets et s'interroge sur la possibilité de créer et de renforcer des synergies, en particulier ici sur cette thématique transversale des marges. S. Wolikow différencie dans le contexte du programme d'A. Viaut deux types de « marges »,

celui des périphéries européennes et celui qui s'applique, à l'échelle théoriquement nationale, à la périphérie d'un Etat. Il insiste sur la part des jeux politiques, celle des effets induits de la crise internationale et celle de l'état-nation.

A. d'Iribarne souligne le long processus de la construction de l'Europe en s'appuyant sur l'essai de référence d'Edgar Morin¹ qui présente la thèse de l'Europe « instable », en construction permanente et toujours inachevée, qui s'oppose à la thèse d'une évolution linéaire et d'un achèvement définitif. Dans l'approche de cette thématique complexe il est essentiel de disposer d'instruments conceptuels à la fois solides, mais aussi souples permettant de s'adapter à tous les terrains, par essence de nature divergente. Il s'agit de créer de l'unité fonctionnelle à partir de la diversité réelle.

e) Examen du bilan de mi-parcours du projet « Le Livre scientifique » porté par Joëlle Ducos

H. Duda présente son rapport. A partir du bilan de mi-parcours dont il disposait, il formule notamment deux interrogations auxquelles il faudrait répondre dans le rapport final : d'abord l'adéquation entre les dépenses, centrées essentiellement sur les journées d'études, et les ambitions du programme et ensuite l'articulation des deux lieux d'activités du programme, Paris et Bordeaux. Il souligne aussi la rapidité avec laquelle le programme avait sorti sa première publication², en attendant d'autres, et les collaborations tissées par les porteurs du programme dans le cadre du projet de numérisation de certains manuscrits avec d'une part l'Ecole des Chartes à Paris et d'autre part la Région Aquitaine.

J. Tolan, le second rapporteur, s'était placé dans ses observations dans l'optique de la candidature de ce programme, dans une perspective modifiée, dans le cadre de l'appel à projets 2011-2014. En effet, tout en changeant le porteur principal du fait de la nomination de Joëlle Ducos à Paris IV, l'équipe porteuse souhaite poursuivre le travail entamé dans le cadre de l'appel à projets 2011-2014. Il semble alors pertinent d'examiner le bilan de mi-parcours dans cette optique afin de mieux cerner les faiblesses éventuelles du programme. Son avis, très positif à la fois sur le travail accompli et sur les modalités de son exécution (interdisciplinarité, caractère interinstitutionnel) laisse présager de bonnes perspectives de déploiement.

¹ E. Morin, *Penser l'Europe*, Gallimard, 1987, 367 p.

² *Traduire la science hier et aujourd'hui*, sous la dir. de P. Duris, MSHA 2008, 234 p.

S. Wolikow pose la question des relations avec la BNF qui ne semble pas avoir été impliquée dans le programme à ce jour. Ce point est essentiel pour la valorisation du programme. Il lui semble également indispensable que le projet de numérisation envisagé se conforme aux standards de la BNF, quel que soit par ailleurs le niveau de coopération ou d'implication de la Bibliothèque. La BNF représenterait une « fenêtre sur l'Europe » intéressante, d'autant plus qu'elle est désormais bien plus ouverte aux coopérations avec des chercheurs extérieurs.

P. Duris, membre du comité de pilotage du programme, apporte quelques précisions sur les modalités de travail des chercheurs impliqués, en explicitant le choix d'un corpus de 150-200 ouvrages à numériser sur le seul thème de l'astronomie. Cette limitation explique aussi la réponse au présent appel à projets, car le thème porteur en serait modifié, tout en conservant l'appellation générique commune « Le Livre scientifique ». Ensuite la répartition des activités entre Bordeaux et Paris, liée en partie seulement au départ de Joëlle Ducos à Paris IV, a justifié le recours à la visioconférence en limitant ainsi les frais de déplacement des chercheurs et en permettant une meilleure participation d'étudiants sur les deux sites. Enfin le recours aux vacances des élèves de l'Ecole des Chartes pour la réalisation de travaux de repérage, (re)classement, voire redécouverte selon un cahier de charges très précis, garantit un travail de qualité irréprochable aux standards nationaux et internationaux.

Ad 3.

F. Bart rappelle, en introduction à ce troisième point majeur de l'ordre du jour, les quelques principes qui régiront les débats. Tout d'abord chaque « déclaration d'intention » a fait l'objet de deux évaluations indépendantes avec une grille de notation et un commentaire de l'expert. Ses conclusions serviront de base aux débats. Au terme du débat chaque projet fera l'objet d'un vote à bulletins secrets, vote exprimé par « oui » ou « non » sur la possibilité de poursuivre la procédure par la rédaction et la soumission au CS d'un projet finalisé. Chaque projet validé pourra ainsi concourir à la seconde étape de l'appel qui consiste en la soumission du projet complet sous format électronique pour le 30 juin 2009³ et son examen par le prochain CS des 7-8 septembre. A nouveau deux expertises aideront les membres du Conseil à statuer définitivement sur les projets et à établir le dispositif des quatre à six projets

³ Le texte définitif devra respecter cette norme typographique : 20-25 p. de texte, police Times New Roman de 11 points et 1,5 points d'interligne.

destinés à être portés par la *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine* dans le cadre de son prochain quadriennal à soumettre à l'AERES pour le 15 octobre.

En revanche tout projet qui ne recueillera pas en sa faveur aujourd'hui la majorité des voix sera définitivement écarté de la procédure. C. Bouneau rappelle qu'il ne s'agit pas seulement d'examiner la qualité scientifique des projets, mais aussi de voir si leurs objectifs, dispositifs de recherches, champs transversaux et méthodes les placent suffisamment dans une perspective identifiant une MSH, c'est-à-dire mobilisant à la fois les trois I majeurs de l'interdisciplinaire, de l'interinstitutionnel et de l'international. Il a été précisément demandé aux porteurs d'explicitier ces trois « I ». H. Duday souligne que l'absence d'indication sur la participation des doctorants dans la rédaction de la déclaration d'intention ne saurait être sanctionnée car elle n'était pas demandée aux porteurs dans cette phase initiale.

Les votes se feront à bulletins secrets à la majorité simple⁴. En cas d'égalité des voix, celle du président sera prépondérante. C Bouneau indique qu'en tant que directeur de la MSHA il ne prendra pas part au vote, pour assurer en particulier une neutralité dans la construction en cours de l'« offre » du quadriennal MSHA.

F. Bart propose de se consacrer dans le temps encore disponible de cette première journée du CS à l'examen des deux projets dont les évaluateurs ne seront pas présents le lendemain.

- « Le livre scientifique – Formes du savoir de 1400 à 1750 » (projet n° 7) ; évaluateurs : J. Tolan, H. Duday

Il s'agit du prolongement du quadriennal précédent avec comme modification principale le changement de coordinateur (V. Giacomotto-Charras) et de champ scientifique d'application (la météorologie et la mécanique-horlogerie). La remarque est alors formulée que le titre proche de celui du dernier quadriennal prête à confusion (l'ancien titre étant *Le livre scientifique : définition et émergence d'un genre (1450-1850)*). Il serait souhaitable de le modifier davantage, d'autant plus que sur le fond le projet paraît cohérent et mérite d'être encouragé.

S. Wolikow note que les porteurs de ce projet pourraient trouver dans les MSH de Metz/Nancy et Clermont-Ferrand (autour des travaux de B. Pascal) des pistes de coopération. Il s'accorde avec J. Tolan pour dire que la continuité du projet sur deux quadriennaux semble

⁴ Le nombre de votants a varié en fonction du nombre de présents, différent entre les deux journées des 28 et 29 avril. En outre les porteurs et/ou participants aux projets présents ont quitté naturellement la salle au moment des débats et sont de fait exclus du vote correspondant.

prometteuse tant sur le fond que sur la forme, car la tendance actuelle de financement sur des projets courts empêche parfois l'émergence et/ou l'ancrage d'une thématique porteuse. Le projet dans sa nouvelle forme apporterait un équilibre fructueux entre les principes de continuité et de renouvellement.

Vote : 14 oui Le CS donne à l'unanimité un avis favorable pour la soumission d'un projet finalisé.

**- « Une société de pensée témoin de son temps : de la Société française d'histoire des colonies à la Société française d'histoire d'outre-mer (1912-2012) » (projet n° 8) ;
évaluateurs : PG Pougoué, Ph. Auvergnon**

Le projet recueille de nombreuses critiques de la part des évaluateurs. Le débat confirme ses faiblesses : la faible dimension interdisciplinaire et internationale, le manque de précision dans la définition/construction de l'objet de recherche (la société ou la revue) et dans la démarche méthodologique (archives à exploiter), le danger de glissement vers une commémoration institutionnelle. En effet beaucoup d'indices laissent à penser que le principal objet du projet consiste à préparer et financer une importante publication à l'occasion du centenaire de la revue en 2012. En outre, au-delà de la qualité scientifique du projet et de la reconnaissance nationale et internationale de son porteur, un tel programme aurait-il directement sa place dans le quadriennal transversal interdisciplinaire d'une MSH ? Au regard des 3, voire des 5 I essentiels, est-il suffisamment identifiant et structurant par son caractère et par sa taille ?

J. Tolan qui parle en tant que directeur d'une MSH voit dans ce projet un excellent thème de colloque (de commémoration en l'occurrence), mais ne pense pas qu'il s'agisse d'un programme adéquat pour le dispositif quadriennal d'une MSH.

Du fait des opinions négatives convergentes, le Conseil discute la conduite à tenir devant un avis qui pourrait s'avérer défavorable. Il est décidé après discussion de formuler uniquement pour les déclarations d'intention retenues un certain nombre de recommandations générales, s'adressant à l'ensemble des porteurs pour les guider dans la phase de rédaction du projet final, tout en leur transmettant les fiches d'évaluation rendues anonymes. Au terme d'un débat approfondi le vote est organisé sur ce projet.

Vote : 10 non 4 oui

Le CS donne un avis défavorable pour finaliser le projet.

La séance est levée à 18H et reprendra le lendemain à 9H30.

Réouverture des travaux du CS le 29 avril à 9H30.

**- « *Citoyenneté en couleurs : pour une approche visuelle et participative* » (projet n° 1),
évaluateurs Ph. Tesson, JJ. Cheval**

M. Cheval présente son rapport globalement très positif. Il explique en quoi consiste la méthode de la « photoélicitation », à savoir l'analyse des photos prises par la population à partir d'une consigne donnée par l'enquêteur. Il informe les membres du CS du fait que l'équipe qui porte ce projet vient d'être primée au Festival de Nancy 2009 (4 films primés sur 118 en compétition) pour un film réalisé dans un quartier bordelais sensible. Cette récompense souligne le dynamisme de cette jeune équipe dont la déclaration d'intention pâtit seulement de quelques imprécisions qu'il s'agira de lever dans la rédaction du projet final.

Le rapport de M. Tesson est alors lu. Egalement très positif, il souhaiterait cependant le renforcement de la dimension interdisciplinaire du projet.

Vote : 11 oui 2 non

Le CS donne un avis favorable pour finaliser le projet

**- « *Frontières du corps et troubles identitaires* » (projet n° 3), évaluateurs : A.
d'Iribarne, JP. Augustin**

M. d'Iribarne souligne d'emblée que ce projet représente pour lui une « source d'intérêt majeur et de désespoir en tant qu'évaluateur ». En effet les supports de recherche ont une originalité et un apport au débat scientifique incontestables. En revanche, tel que présenté, le projet pâtit d'un certain nombre de faiblesses et de manques (détaillés dans son rapport). Il serait également souhaitable de créer des liens et interactions avec les projets consacrés aux jeunes et au métissage (projets n° 1 et 2).

M. Bart donne lecture du rapport d'évaluation de JP Augustin. Dans ses conclusions, celui-ci se montre très positif contrastant nettement avec le rapport qui vient d'être exposé.

Devant cette différence d'appréciation importante, les membres du CS sont invités à exprimer plus largement leur position.

Le débat montre que ce projet pourrait apporter à la politique scientifique de la MSHA une nouvelle dimension car il intègre deux disciplines (sociologie et littérature) qui y sont actuellement sous-représentées. En outre la possibilité de créer des synergies avec d'autres programmes ou projets permettrait d'envisager l'émergence, voire la construction, d'un pôle thématique porteur. Plusieurs membres du CS s'interrogent cependant sur la possibilité réelle pour ce projet, dans les délais impartis, de réagir aux critiques constructives et d'aboutir à une proposition suffisamment satisfaisante dans l'élaboration d'un dispositif quadriennal.

M. Wolikow souligne le fait qu'il rencontre souvent au sein du Réseau des MSH la difficulté pour les disciplines littéraires de présenter des projets interdisciplinaires pertinents et cohérents dès la première tentative. Il serait dommage d'empêcher dès aujourd'hui ce projet de concourir à la phase finale de l'AAP d'autant plus que sa problématique semble tout à fait prometteuse pour les deux évaluateurs.

M. d'Iribarne attire l'attention des membres du CS sur le fait qu'il serait souhaitable d'appliquer deux méthodes, voire deux types de critères, différents selon la nature du projet, complètement « nouveau » par rapport au quadriennal MSHA en cours, ou constituant le prolongement d'un programme préexistant. En effet dans le premier cas il peut s'agir de projets plus innovants, mais aussi dont les risques sont plus élevés de ne pas tenir toutes leurs promesses ; dans le second cas en revanche, on dispose déjà d'un certain recul et on peut réaliser une évaluation plus approfondie, dans toutes les acceptions du terme. La MSHA aurait d'ailleurs tout intérêt à combiner les deux types de projet dans son dispositif quadriennal, selon la logique, déjà évoquée au cours de ce CS, de pépinière de projets émergents d'une part et de consolidation à moyen terme de projets pertinents d'autre part.

Vote : 9 oui 3 non 1 vote blanc

Le CS donne un avis favorable pour finaliser le projet.

- « Identités européennes et Espaces mondialisés » (projet n° 4), évaluateurs : R. Ritz, L. Segreto

Les commentaires des deux évaluateurs présents convergent vers une appréciation positive du projet. Ils souhaiteraient néanmoins que son dispositif de coopération scientifique qui vise la

dimension européenne, voire au-delà, soit plus étoffé dans son partenariat international, en particulier avec les « pays de l'Est ». La question de la correspondance entre les ambitions et les moyens est également posée. En effet les évaluateurs considèrent que devant la multitude de thèmes et de sous-thèmes évoqués, le projet nécessiterait un recentrage pour gagner en lisibilité et en réalisme. Le projet aurait aussi à gagner en nouant des contacts avec certaines autres MSH déjà actives sur cette problématique ou sur une problématique apparentée. Bref de nombreux éléments prometteurs qu'il s'agit cependant de consolider et de densifier pour donner à ce projet toutes ses chances de réussite.

M. Ritz, qui est chargé d'une mission d'observation des politiques linguistiques par la Commission Européenne, souligne l'intérêt du volet linguistique de ce programme. En effet, la question des langues est restée pendant longtemps dans le domaine « libéral » du laisser-faire. Depuis deux ans maintenant l'attitude de la Commission a radicalement changé avec la nomination d'un commissaire chargé des langues et de leur promotion, réagissant contre la tendance antérieure du « English über alles ». Il en résulte une multitude de rapports et une nouvelle dynamique qu'il s'agit de prendre en considération et d'exploiter dans le cadre de ce projet.

M. Wolikow remarque que ce projet, à condition d'y apporter l'approfondissement scientifique indispensable, pourrait tout à fait concourir dans le cadre de l'appel d'offres du PCRD. A condition naturellement qu'il soit retenu pour le prochain quadriennal, ses porteurs pourraient se fixer cet objectif à l'horizon de trois ou quatre ans. Cette ambition pourrait naturellement être soutenue stratégiquement par la MSHA et le Réseau des MSH.

Vote : 14 oui Le CS donne un avis favorable pour finaliser le projet.

**- « Anciennes et nouvelles formes de la construction territoriale » (projet n° 5) ;
évaluateurs : R. de Koninck, C. Sorbets**

M. Sorbets en présentant son rapport souligne la qualité globale du projet, mais aussi ses faiblesses. En effet la cohérence de l'ensemble pâtit du manque de précision dans la définition et la répartition des tâches de recherche annoncées et des chercheurs impliqués. Il faudrait éviter que le travail de recherche repose uniquement sur les doctorants. Cette question est d'ailleurs récurrente dans plusieurs déclarations d'intention.

M. de Koninck, dont le rapport est présenté par F. Bart, s'interroge également sur la pertinence de certains objets de recherche (en particulier la comparaison proposée entre

Afrique subsaharienne et région parisienne) et recommande aux porteurs d'améliorer la méthodologie à déployer.

M. Wolikow souligne l'intérêt de la réflexion théorique sur les territoires, mais il lui semble indispensable que les porteurs témoignent d'une meilleure connaissance des travaux en cours à la MSHA et au sein du Réseau des MSH, précisément sur la thématique transversale *La construction sociale des territoires*. Ce projet devrait d'emblée poser la question cruciale, en abordant l'immense champ des territoires, d'une part des échelles pertinentes et d'autre part du rapport à la sphère du politique. En effet on assiste aujourd'hui à une tendance au « contournement » du politique, tendance difficilement compréhensible dans la mesure où les politiques publiques en matière de développement des territoires ancrent toute leur actualité (p. e. Etat-Nation, patrimoine, instruction publique...) sur une longue histoire.

M. d'Iribarne rappelle l'existence de deux programmes du quadriennal MSHA en cours qui ont trait au moins partiellement à la problématique des territoires (LTI et Marges, Mémoire...). Le projet s'inscrit alors dans une dynamique collective, d'où l'impératif de mieux l'articuler avec les acquis de ces programmes, tout en proposant bien entendu de nouvelles pistes et de nouveaux chantiers. M. Bouneau ajoute que ce critère (demander le positionnement du projet par rapport aux programmes actuels ou en cours) pourrait bien être inscrit directement dans les prochains cahiers des charges des AAP.

Vote : 14 oui Le CS donne un avis favorable pour finaliser le projet.

- « La ville face aux défis techniques de la durabilité. L'habitat et les services d'eau dans les choix urbains. » (projet n° 6), évaluateurs : JM. Malézieu et A. Kouvouama

M. Kouvouama présente un rapport globalement positif. Celui de M. Malézieux est présenté par M. Bart. Il se montre plus critique, souligne le manque de précisions dans la méthodologie, voire dans les aires géographiques à examiner.

Le débat qui suit cette présentation met à jour plusieurs autres dimensions critiquables. A. d'Iribarne notamment s'interroge sur le fait que le projet aborde deux points profondément dissymétriques, alors que l'équipe ne semble pas vouloir prendre en compte cette dissymétrie dans la construction transversale de son objet d'étude. En effet il oppose les aspects adoptant une perspective thermique à ceux centrés spécifiquement sur l'hydraulique, avec les

politiques normatives de l'Etat et de la CE d'une part et les politiques locales d'autre part. Toute la problématique de la définition des normes, des négociations dans le cadre de la gestion entre collectivités locales et les concessionnaires n'est pas évoquée. La constitution de l'équipe semble également très limitée du point de vue interdisciplinaire.

D'un point de vue plus général le CS souligne la faiblesse du nombre de doctorants mis en avant dans plusieurs déclarations d'intention, dont celle-ci. M. Duday remarque que l'on devrait impérativement distinguer une « jeune » équipe constituée de MCF (comme dans ce cas) à qui il est institutionnellement difficile, voire impossible, d'aligner un nombre conséquent de doctorants, d'une équipe « senior » où leur présence devrait fournir un critère d'évaluation à part entière. On peut en effet considérer l'équipe qui porte ce projet comme intrinsèquement constituée de « jeunes chercheurs ».

Vote : 7 non 6 oui 2 votes blancs

Le CS donne un avis défavorable pour finaliser le projet.

- « La construction des jeunes générations en Europe (XIXe-XXIe siècles) », (projet n° 2) ; évaluateurs : S. Wolikow et CH. Cuin

M. Wolikow présente son rapport ; celui de M. Cuin est lu par F. Bart. Les deux évaluations sont globalement positives tout en formulant des recommandations et en demandant des précisions. Tous deux soulignent l'apport d'une perspective de longue durée, très appréciable à l'époque où la tendance au « présentisme » étouffe la recherche. Le projet délimite clairement son champ d'étude en énonçant notamment ce qu'il compte exclure. Si cette approche apporte de la clarté, elle ferme certainement trop hâtivement les portes de certains chantiers qui pourraient s'avérer fructueux en cours de route. Il serait également souhaitable que le projet dans sa forme définitive envisage la constitution p. e. d'un corpus documentaire, susceptible d'être « légué » aux futures générations de chercheurs. La nécessité d'un portail collaboratif semble s'imposer au regard de la construction de l'équipe de recherche et de ses objectifs.

Le débat révèle deux risques d'incohérence, le premier concernant les actions envisagées (séminaire méthodologique) qui ne sont pas reprises dans le récapitulatif en fin de document, le second, plus important, entre l'amplitude du projet et les moyens financiers dont il pourra disposer. Les membres du CS recommandent aux porteurs d'apporter des réponses à ces critiques dans la rédaction du projet final.

Vote : 15 oui (à l'unanimité)

Le CS donne un avis favorable pour finaliser le projet.

**- « Transports, échanges et mobilités dans les Amériques, 1800-1914 » (projet n° 9),
évaluateurs R. de Koninck, L. Grard/L. Segreto**

M. Grard n'ayant pas pu rendre son rapport et étant absent, M. Segreto a bien voulu accepter de rapporter sur ce dossier. L. Segreto attire l'attention du CS sur un ensemble d'éléments qui témoignent de la fragilité du projet: chronologie retenue trop vaste, manque de précision dans la formulation de la problématique, ce qui paraît d'autant plus préjudiciable que l'aire géographique envisagée englobe un continent entier. De plus le projet contient des incohérences dans la chronologie des opérations de recherche, avec un début des manifestations prévu dès 2009/2010, tout en se concentrant à 90% sur la capacité à organiser plusieurs colloques pour un public spécialisé, hormis le projet de dictionnaire destiné à une audience plus large. Du point de vue strictement scientifique, l'évaluateur reste très dubitatif sur l'argumentaire reposant sur l'exploitation d'importantes « sources méconnues », alors que l'on peut considérer que dans le domaine des transports, face à une historiographie protéiforme sur les transports en Amérique, il n'existe plus guère de sources majeures méconnues. Tout au contraire la pléthore des publications invite tout chercheur qui s'engage dans cette problématique à construire très rigoureusement son nouvel objet spécifique de recherche et la bibliographie associée.

M. Bart lie le rapport de M. de Koninck, professeur de géographie au Canada, impliqué dans le grand réseau de l'Institut de l'Amérique, et qui de ce fait constitue un fort bon connaisseur de la problématique. Son rapport se montre également très critique. Le débat confirme les faiblesses de ce projet.

S. Wolikow, à propos de la présentation de ce projet de recherche, souligne que malheureusement beaucoup de chercheurs confondent encore le travail de recherche collaboratif avec la seule organisation de colloques. Ceci ne signifie pas pour autant que la MSHA ne doit pas continuer à apporter son soutien à l'organisation de colloques, mais il s'agit bien ici de logiques différentes entre un projet de recherche quadriennal, élément clef de l'identité scientifique d'une MSH, et le soutien ponctuel à l'organisation de colloques. Il renvoie ici directement à la distinction entre ces deux types de soutien pratiqués par le Conseil régional d'Aquitaine.

A. d'Iribarne remarque que si l'on repassait au crible l'ensemble des projets soumis, que resterait-il réellement comme apport de construction de la recherche en-dehors des colloques et des thèses ? Le travail empirique visible de la part des chercheurs seniors paraît en effet fort limité. Cette inquiétude semble récurrente et devra être portée à l'attention des chercheurs.

Conformément à ces remarques, les membres du CS se prononcent en faveur d'une meilleure prise en compte de la recherche collaborative dans le cadre de l'évaluation elle-même. L'idée est même avancée d'en faire un critère spécifique à part entière. Dans ce contexte on souligne le fait récent apparu dans la bibliométrie américaine d'attribuer la même valeur à l'ensemble des cosignataires d'une publication pour justement souligner l'importance de la recherche collaborative.

Vote : 14 non 1 oui

Le CS donne un avis défavorable pour finaliser le projet.

**- « Les acteurs de la valorisation des vignobles et des vins dits de qualité » (projet n° 10),
évaluateurs : L. Segreto, Ph. Chareyre**

M. Segreto présente son rapport. L'évaluation de ce projet pose plusieurs difficultés. Il s'interroge notamment sur la possibilité de parler de vin de « qualité » au Moyen Age. Il faudrait sans doute recentrer l'usage de ce terme dans une histoire plus récente en combinant l'analyse autant des aspects culturels que techniques. Les porteurs du projet devraient solliciter des partenaires extérieurs supplémentaires pour ce recadrage et en profiter pour densifier le projet en termes de contenu scientifique. La thématique même lui paraît intéressante, mais elle n'est pas pour autant entièrement nouvelle et originale, d'où la nécessité de prendre en compte les travaux internationaux et d'élargir et de consolider le consortium des chercheurs impliqués.

M. Bart fait la lecture du rapport de Ph. Chareyre. Si ce dernier tombe d'accord dans de nombreuses appréciations avec le rapport précédent, il formule cependant un avis positif sur les possibilités de valorisation des résultats de recherche potentiels. M. Bart rappelle aussi que ce projet sur les champs scientifiques de la vigne et du vin pourrait logiquement trouver sa place dans le dispositif institutionnel de l'ISVV. L'Institut laissant à ce jour relativement peu de place aux SHS, il est tout à fait légitime que cette déclaration d'intention soit présentée dans le cadre de l'AAP de la MSHA.

Le débat s'ouvre sur la remarque d'H. Duday soulignant que la viticulture repose sur une très longue expérience et que depuis l'Antiquité des textes existent, permettant tout à fait d'envisager sur la longue durée la prise en compte de la notion de « qualité ».

M. d'Iribarne souligne l'enjeu scientifique d'un tel projet à Bordeaux pour la simple raison que « le Bordeaux » est dans la mythologie mondiale le synonyme de vin de qualité. Il y a donc derrière ce projet un enjeu majeur concernant la logique du territoire et la logique des cépages, opposant sur le marché d'une part les « vins de qualité » (= vin culturel, pur, lié à un territoire précis) et les « vins d'assemblage » (= formatés par le marketing et la grande distribution). Il renvoie à un projet canadien récent portant sur les « vins de qualité », dont il a invité les porteurs à prendre contact avec les Bordelais, mieux à mêmes, d'après lui, de piloter une recherche d'envergure sur cette problématique.

M. Segreto souligne l'importance décisive du marketing dans la définition de ce qu'est un vin de qualité. Il cite le vin italien « Sassikaïa » pur produit de marketing, mais considéré actuellement comme « le meilleur vin au monde ». Le débat confirme le réel potentiel et l'intérêt stratégique de ce projet, tout en soulignant plusieurs faiblesses auxquelles il s'agirait de remédier dans le rapport final, si le CS statuait favorablement aujourd'hui. Il faudrait à la fois remédier à la faiblesse de la dimension interdisciplinaire de la déclaration d'intention, mieux associer les MSH du Réseau, situées dans les régions viticoles (Dijon, Tours) et inscrire dans une profondeur historique suffisante, en argumenter précisément les choix de périodisation et de terrains d'études.

Vote : 10 oui 4 non

Le CS donne un avis favorable pour finaliser le projet.

Ce dernier vote clôture le point 3 de l'ordre du jour. Le CS décide de rassembler un certain nombre de recommandations, générales et spécifiques, à transmettre à l'ensemble des porteurs de projets validés, recommandations accompagnées des fiches d'évaluation anonymées.

Ad 4 :

M. Bouneau informe les membres du Conseil de ses dernières démarches, conduites en étroite concertation avec F Bart, pour faire avancer le dossier essentiel du renforcement de l'insertion de la MHA dans le dispositif SHS en Aquitaine et de la reconnaissance/valorisation de son travail continu de structuration dans le domaine des SHS. Après avoir transmis au

PRES (Présidence et Commission prospective recherche), les procès-verbaux des Réunions de structuration qui se sont tenues à la MSHA respectivement les 20 janvier et 10 mars 2009, la MSHA reste pour l'instant sans nouvelles du PRES et de sa nouvelle équipe dirigeante. En revanche M Bouneau a pu obtenir un rendez-vous avec la nouvelle équipe présidentielle de l'Université Bordeaux 3, qui s'est avéré très positif en termes de coopération et de construction d'une politique scientifique SHS transversale équilibrée à moyen terme. Il a également obtenu pour le 20 mai à Paris un rendez-vous avec la direction de l'Institut SHS du CNRS (B. Laurieux et E. Brian). Il se déclare toujours aussi déterminé à faire avancer ce dossier stratégique pour l'ensemble des SHS en Aquitaine, bien au-delà de la seule MSHA, qui, il tient à le rappeler, ne saurait agir qu'en subsidiarité par rapport aux Universités partenaires.

Ad 5. :

Dans le prolongement du point précédent, le Bureau du CS de la MSHA a émis l'idée de proposer au PRES l'intégration « ès qualité » d'un membre de sa Commission prospective recherche au sein du Conseil scientifique de la MSHA. M. Duday s'inquiète du possible amalgame entre un représentant du PRES et celui de l'Université bordelaise dont celui-ci sera automatiquement issu.

C. Sorbets, membre de la Commission prospective recherche, ne voit pas d'obstacle *a priori* à cette démarche de la MSHA. Il informe les membres du CS que la nouvelle équipe présidentielle du PRES envisage de créer une fonction de « Délégué scientifique » qui serait partiellement déchargé de ses activités ordinaires, afin de pouvoir se consacrer à une tâche d'orientation et de coordination scientifique pour le compte du PRES.

Cette proposition sera soumise au prochain Conseil d'administration de la MSHA le 22 juin pour adresser une demande officielle au Bureau du PRES, en fonction naturellement de l'évolution possible et du renforcement de la gouvernance du PRES, que vient d'évoquer C Sorbets.

Ad 6. :

M. Duday souhaite porter à la connaissance des membres du CS un malentendu récent et un brouillage, sinon une confusion, d'informations, liés à la superposition des échéances scientifiques et des débats institutionnels. Il indique en effet que les deux réunions de structuration des SHS qui ont eu lieu à la MSHA (20 janvier et 10 mars derniers) ont généré

une confusion entre d'une part les thématiques transversales destinées à être portées par le PRES, thématiques pour lesquelles la MSHA se proposait de devenir le lieu de déploiement pour le compte du PRES et, enfin les projets dont la Maison devait être porteuse dans le cadre du classique appel à projets quadriennal. Il aurait en effet vivement souhaité que la MSHA comporte dans son prochain quadriennal un projet d'archéologie, comme cela a été le cas au cours des deux derniers quadriennaux, à la satisfaction générale. Or il s'avère que l'appréciation très positive de l'archéologie dans le cadre du PRES a fait croire aux porteurs potentiels des projets qu'il n'était plus opportun de répondre à l'AAP quadriennal de la MSHA. Il regrette donc l'absence de l'archéologie dans la liste des déclarations d'intention que le CS vient d'examiner, d'autant plus que l'archéologie constitue une discipline à multiples facettes plus ou moins visibles et que, comme d'autres disciplines, il faut affirmer et renouveler sa dynamique scientifique en continuant à répondre aux appels à projets. Il a pu s'expliquer de cette réelle difficulté et de son profond regret avec MM. Bart et Bouneau qui lui ont confirmé qu'il s'agissait bien d'un malentendu dont l'origine était complexe, mais qui ne venait en aucun cas de leur volonté d'exclure l'archéologie des programmes de recherche de la MSHA, d'autant plus que le programme coordonné actuellement par Dominique Castex et Isabelle Cartron bénéficiait d'excellents résultats et d'une importante visibilité internationale, avec donc des retombées très positives aussi bien pour les équipes que pour la MSHA .

Le débat qui suit démontre tout l'intérêt que la recherche bordelaise en SHS aurait à mieux clarifier sa structuration. Comme le souligne notamment A. d'Iribarne qui distingue précisément les activités qui relèvent des UMR, les projets structurants transversaux durables, qui devraient relever des priorités scientifiques du PRES afin de rendre le Campus bordelais parfaitement identifiable, et enfin le sous-ensemble SHS transversal reposant sur le croisement des 3 I et l'expérience du travail collaboratif, domaines où la MSHA apporte un concours indispensable à l'ensemble de la communauté.

Il faut souligner que la MSHA a bien pris, à la fin de l'année 2008, l'initiative de contribuer aux débats sur la structuration des SHS à l'échelle du PRES, avec le soutien des responsables de la région Aquitaine. Cette initiative a permis d'obtenir des avancées significatives dont les effets portent, en retour, des fruits pour la Maison. Comme le souligne M. Wolikow, il existe des PRES en France où les MSH jouent un rôle parfaitement clair, parfois même important (missions à l'échelle de l'école doctorale pour la MSH de Dijon par exemple). Cette coopération étroite trouve également toute sa pertinence et sa validité dans les rapports développés entre les MSH et les Conseils régionaux.

Au terme de ce débat, F Bart et C Bouneau confirment que les résultats de l'AAP quadriennal de la MSHA ne bloqueront pas à coup sûr l'ouverture des projets scientifiques de la Maison à l'archéologie dans d'autres configurations et dispositifs d'AAP (notamment dans le cadre des appels à projets du Conseil régional).

La séance est levée à 13 h, l'ordre du jour étant épuisé.

Annexe : Tableau récapitulatif des évaluations et des résultats du vote

Appel à projets quadriennal de la MSHA - Liste récapitulative des projets soumis

	Titre	Porteur(s)	Institution(s)	Evaluateur 1	Note	Evaluateur 2	Note	Résultat du vote			
								Votants	Oui	Non	Blanc
1	<i>Citoyenneté en couleurs</i> : pour une approche visuelle et participative	Seok-Kyeong Hong-Mercier, Alain Bouldoires	Bordeaux 3 (IMAGINES, CEMIC)	M. Tesson	B	M. Cheval		13	11	2	0
2	La construction des jeunes générations en Europe (XIXe-XXIe siècles).	Marie-Christine Bouneau-Bouillare, Jean-Paul Callède	Bordeaux 3, CNRS	M. Wolikow	A	M. Cuin	A	15	15	0	0
3	Frontières du corps et troubles identitaires	Gérard Peylet, Patrick Baudry	Bordeaux 3 (MICA, LAPRIL), Paris X, St Etienne	M. d'Tribarne	C	M. Augustin	A	13	9	3	1
4	Identités Européennes et Espaces Mondialisés	Maryse Dennes, Jean-Paul Révauger	Bordeaux 3, CNRS	M. Ritz	A	M. Segreto	A	14	14	0	0
5	Anciennes et nouvelles formes de la construction territoriale	Abel Kouvouama, Robert Ziavoula, Vincent Vlès, Philippe Bachimon,	UPPA, INALCO (Paris), UMR Pacte (Grenoble)	M. de Koninck	B	M. Sorbets	B	14	14	0	0
6	La ville face aux défis techniques de la durabilité. L'habitat et les services d'eau dans les choix urbains.	Agnès Berlan-Berthon, Ernesto Parades, Sandrine Vaucelle	Bordeaux 2 et 3, CNRS, Ecole d'architecture	M. Malézieu	B	M. Kouvouama	B	15	6	7	2
7	Le livre scientifique : Formes du savoir de 1400-1750.	Violaine Giacomotto-Charras, Pascal Duris	Bx 3, Bx 1, Paris 4, École Nationale des Chartes, Centre d'études sup. sur la Renaissance	M. Duday		M. Tolan	B	14	14	0	0
8	Une société de pensée témoin de son temps : de la Société française d'histoire des colonies à la Société française d'histoire d'outre-mer (1912-2012)	Hubert Bonin, Josette Rivallain	Sciences-Po Bordeaux, Muséum d'histoire naturelle, Paris	M. Auvergnon	B	M. Pougoué	B	14	4	10	0
9	Transports, échanges et mobilités dans les Amériques, 1800-1914	Isabelle Tauzin	Bordeaux 3 et 2, UPPA, étranger	M. de Koninck	C	M. Grard rempl. Par Segreto	BC	15	1	14	0
10	Les acteurs de la valorisation des vignobles et des vins dits de qualité	Hélène Velasco-Graciet, Sandrine Lavaud	Bordeaux 3 (ADES, CERVIN), Bx IV, MSH Dijon	M. Segreto	B	M. Chareyre	B	14	10	4	0